



L'Écho de Barkmere – Mars 2020

Voici un résumé de la dernière réunion du conseil municipal tenue le samedi 14 mars 2020 :

- En l'absence du maire Trépanier (qui était grippé et n'est pas venu au conseil), le conseiller et maire suppléant Stephen Lloyd préside le Conseil municipal..
- Le Forum des Citoyens qui était prévu après le prochain conseil municipal du mois d'avril est reporté en raison du Coronavirus (et au fait qu'étant tenu le samedi avant Pâques, plusieurs personnes ne pouvaient être présentes). La santé et la sécurité de notre communauté sont bien sûr de la plus haute importance. Nous vous informerons de la date du prochain Forum, lorsqu'elle sera déterminée. Nous vous remercions pour votre compréhension.
- Il y a eu d'autres discussions sur les lots submergés. Notre Directeur Général continue de correspondre avec diverses agences provinciales. Récemment, le Centre Hydrique semble avoir pris une position qui aiderait les résidents de Barkmere, indiquant qu'à leur point de vue, la ligne des hautes eaux du lac doit être établie indépendamment de l'impact «artificiel» du barrage. Il est possible que lesdits lots submergés (et que la ville affirme qu'ils ont été créés par erreur de l'arpenteur) puissent éventuellement disparaître. Toutefois, dans l'intérim, la Ville a reçu un avis légal afin de savoir comment émettre des permis sur la base desdits lots, qui sont présentement enregistrés et valides.
- La ville de Barkmere a adopté une résolution d'appui à la députée fédérale de Laurentides–Labelle, Madame Marie-Hélène Gaudreau, dans ses démarches auprès du gouvernement fédéral pour opposer les changements de critères applicables pour obtenir des subventions grâce

au Fonds de la Taxe sur l'Essence (TECQ). Nous supportons Mme Gaudreau dans sa démarche auprès du gouvernement fédéral pour demander de revoir sa position dans les catégories de projets admissibles afin d'inclure les bâtiments municipaux, les ouvrages de rétention et de rendre également admissibles les coûts des employés municipaux assignés à un projet. N'oublions pas que c'est grâce à cette subvention que nous avons pu construire notre hôtel de ville à Barkmere.

- La Ville de Barkmere demande à Hydro-Québec d'installer des barrières non-permanentes en bordure du chemin Jack-Rabbit sur l'emprise de la ligne électrique près du pylône 29. Nous transmettrons une copie de la présente résolution à la Municipalité de Montcalm et aux diverses associations et clubs de véhicules récréatifs et sportifs, afin d'obtenir leur appui, et participer à l'élaboration d'enseignes informatives sur le caractère écologique sensible de la zone en amont du Lac des Écorces.
- La ville a approuvé un mandat d'urbanisme auprès de Mme Hélène Doyon, Urbaniste, afin de préparer des projets de règlement concernant 3 sujets dont nous avons discuté lors de la consultation publique du mois d'août : 1) éclairage extérieur ; 2) forme, matériaux et couleur des hangars à bateaux ; et 3) approbation des nouveaux hangars à bateaux par le CCU. Cet été, nous tiendrons une autre consultation publique afin de discuter des détails de ces nouveaux règlements avec tous les citoyens.

Encore une fois, pour plus de détails, consultez les procès-verbaux du conseil municipal qui seront publiés sur le site internet de la ville une fois qu'ils seront entérinés, généralement au conseil municipal du mois suivant.

Photo prise après le conseil municipal :



Ville de / Town of

BARKMERE

199 ch. Barkmere road

Barkmere, QC J0T 1A0

Tel : 819-681-3374

communications@barkmere.ca